



Trente-deuxième Réunion/Conférence des responsables du PROE

2-4 septembre 2025
Hôtel et bungalows Sheraton Aggie Greys
Apia, Samoa

« Préserver notre environnement au sein de la zone Pacifique, dans le respect de nos cultures »

Point 10.2 de l'ordre du jour : Programme de travail et budgétaire pour 2026-2027

Objectif du document

1. Solliciter l'examen et l'approbation, par les participants à la Réunion/Conférence, du budget biennal du PROE pour 2026-2027.

Contexte

2. L'Article 6 du Règlement financier impose au Directeur général de soumettre à chaque Réunion du PROE les prévisions budgétaires annuelles pour l'année suivante en vue de leur adoption lors de la Réunion/Conférence du PROE. L'adoption des prévisions budgétaires annuelles constitue une autorisation de mettre en œuvre les prévisions budgétaires approuvées.
3. Le document sur le programme de travail et budgétaire 2026-2027, accompagné de textes explicatifs, figure en pièce jointe 1.

Recommandation

4. Les participants à la réunion sont invités à :
 - 1) **Examiner et approuver** le programme de travail et budgétaire biennal proposé, de 51 686 939 USD pour 2026, ainsi que le programme de travail et budgétaire provisoire de 31 428 882 USD pour 2027 ; et
 - 2) **Noter** qu'un déficit de financement de 6 387 105 USD prévu pour les dépenses de base du budget 2026 n'est pas pris en compte dans le budget proposé, en raison de l'insuffisance des fonds disponibles au moment de la préparation du budget. Le PROE continuera à rechercher des sources de financement afin de combler ce déficit dès que des opportunités de financement se présenteront (qui, une fois identifiées, pourront couvrir lesdites dotations budgétaires non financées pour 2026).